



Atelier de réflexion

« Observatoire des situations de fragilités des personnes âgées »

24 janvier 2013

Carsat Auvergne

Atelier de réflexion

« Observatoire des situations de fragilités des personnes âgées »

RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ATELIER:

-Mise à disposition auprès des partenaires de la PFOSS de cartographies

identifiant des territoires potentiellement fragilisés à partir des bases de données de la Carsat Auvergne (Retraite, Action sociale et Service social) et des cartographies des zones d'intervention de la Carsat.

-Travail avec les partenaires de la PFoss sur la construction d'un indicateur composite permettant d'améliorer l'identification des territoires potentiellement fragiles.

- Mise à disposition de ces éléments pour une future réflexion à mener dans le cadre de la PFoss sur **une description plus complète de cette population avec l'apport de données complémentaires provenant des partenaires** de la PFoss (Conseils Généraux...).

Atelier de réflexion
« Observatoire des situations de fragilités des personnes âgées »

PLAN :

Introduction : rappel du contexte de la création de l'observatoire

1^{ère} partie : Présentation des cartographies réalisées

2^{ème} partie : Présentation d'actions de terrain

3^{ème} partie : Projets 2013 et Echanges

Atelier de réflexion
« observatoire des situations de fragilités des personnes âgées

INTRODUCTION

LE CONTEXTE

Le Plan « Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées »

PPAPA

- **Un plan national** commun à 2 branches de Sécurité Sociale :

Assurance Maladie (CNAMTS) et Assurance Retraite (CNAVTS)

- **Un plan dont la mise en œuvre est confiée en région aux CARSAT** de par leurs missions au carrefour des domaines du social et de la santé

Ouvert à l'ensemble de l'Institution (CPAM, CES, ...) et à l'inter-régime (MSA, RSI)

Atelier de réflexion
« observatoire des situations de fragilités des personnes âgées

Plan « Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées » (PPAPA)

2 AXES DE TRAVAIL

AXE N°1 :

Création d'un observatoire des situations de fragilité à partir des bases de données disponibles en Carsat et auprès de partenaires.

AXE N°2 :

Proposer une offre de service de la CARSAT ou de partenaires à des publics retraités fragilisés

Atelier de réflexion

« observatoire des situations de fragilités des personnes âgées

➤ **Le Plan « Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées » (PPAPA)**

AXE N°1 :

Création d'un observatoire des situations de fragilité **à partir des bases de données disponibles en Carsat** et auprès de partenaires **pour :**

- **identifier des territoires** avec des populations potentiellement plus fragiles qu'ailleurs (création d'un atlas des fragilités),
- **détecter individuellement dans les bases de données Carsat** des retraités déjà enregistrés et également potentiellement fragilisés,

Et développer dans un second temps des offres de service en direction de ces territoires et de ces populations dans le cadre d'une démarche pro-active

Atelier de réflexion
« observatoire des situations de fragilités des personnes âgées

➤ **Le Plan « Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées » (PPAPA)**

AXE N°2 :

Mise en œuvre d'une offre de service de la CARSAT à des publics retraités fragilisés

- en respectant des référentiels élaborés au niveau national,

- sur les thématiques suivantes :

aide aux aidants,

perte d'un proche,

accompagnement au passage à la retraite des bénéficiaires de minima sociaux

etc.

Atelier de réflexion
« observatoire des situations de fragilités des personnes âgées

1^{ère} PARTIE :

**PRESENTATION
DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES REALISES**

1^{ère} PARTIE :

PRESENTATION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES REALISES

UN SOCLE DE 5 FAMILLES D'INDICATEURS

PROPOSE

PAR LE NIVEAU NATIONAL:

- Famille N°1 : « indicateurs démographiques »
- Famille N°2 : « indicateurs sociaux »
- Famille N°3 : « offre et besoins de santé »
- Famille N°4 : « conditions de vie »
- Famille N°5 : « indicateurs économiques »

1^{ère} PARTIE :

PRESENTATION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES REALISES

CARSAT AUVERGNE

5 variables retenues en 2011/2012

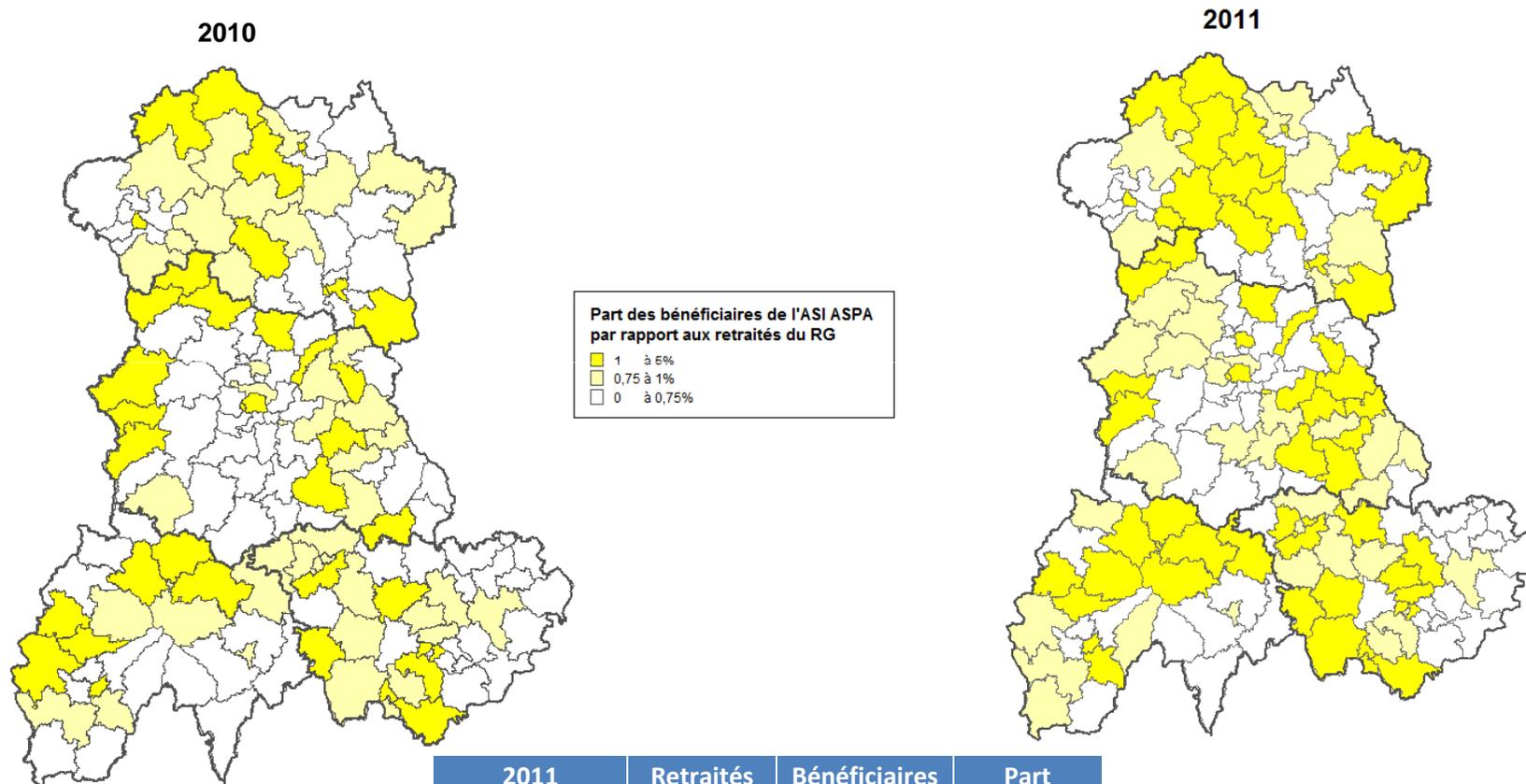
- part des retraités bénéficiaires de minima sociaux (*famille N°2*),
- part des retraités ex-invalides (indicateur local),
- part des retraités exonérés de CRDS et CSG (*famille N°2*),
- part des retraités âgés de 85 ans et + (*famille N°1*),
- part des retraités bénéficiaires d'une pension de réversion (*famille N°2*).

1. Part des retraités bénéficiaires du minimum vieillesse

Définition : Le minimum vieillesse est un dispositif, qui garantit à toute personne, sous condition, un montant minimum de ressources.

Montant mensuel moyen :

- 311 € Allocation de Solidarité aux Personnes âgées (ASPA)
- 273 € Allocation Supplémentaire Invalidité (ASI)



2011	Retraités	Bénéficiaires	Part
Allier	83 188	1 034	1,24%
Cantal	32 650	331	1,01%
Haute-Loire	48 450	481	0,99%
Puy de Dome	127 711	1 354	1,06%
Région Auvergne	291 999	3 200	1,10%

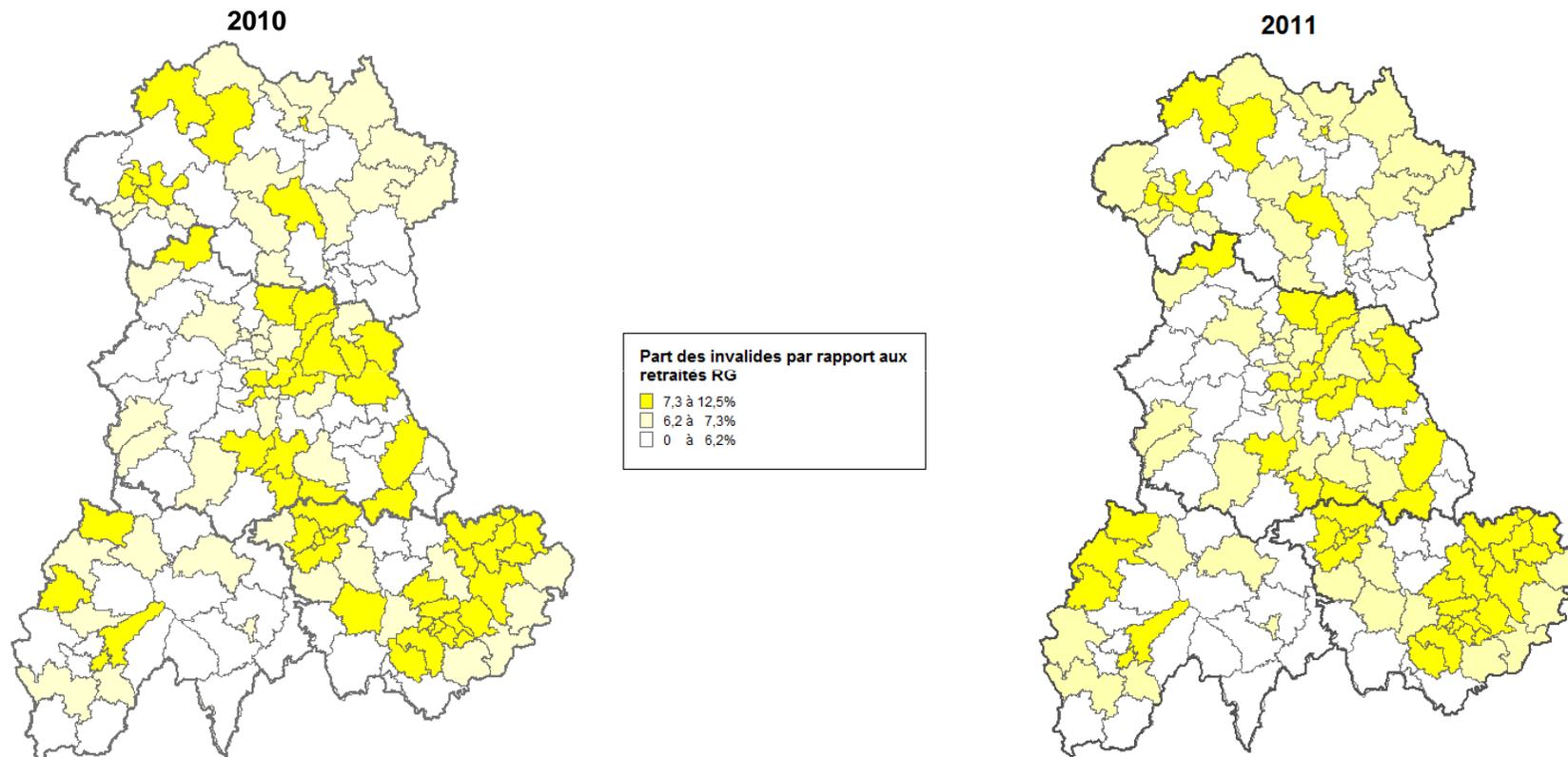
En rouge : Part des bénéficiaires du minimum vieillesse supérieure à celle de la région

2. Part des retraités ex-invalides

Définition : Pension attribuée aux assurés qui bénéficiaient, avant la liquidation des droits à la retraite, d'une pension pour invalide ou d'une rente pour incapacité permanente.

Montant mensuel moyen :

- 754 € Pensions d'ex-invalide - 1ère catégorie
- 797 € Pensions d'ex-invalide 2ème ou 3ème cat

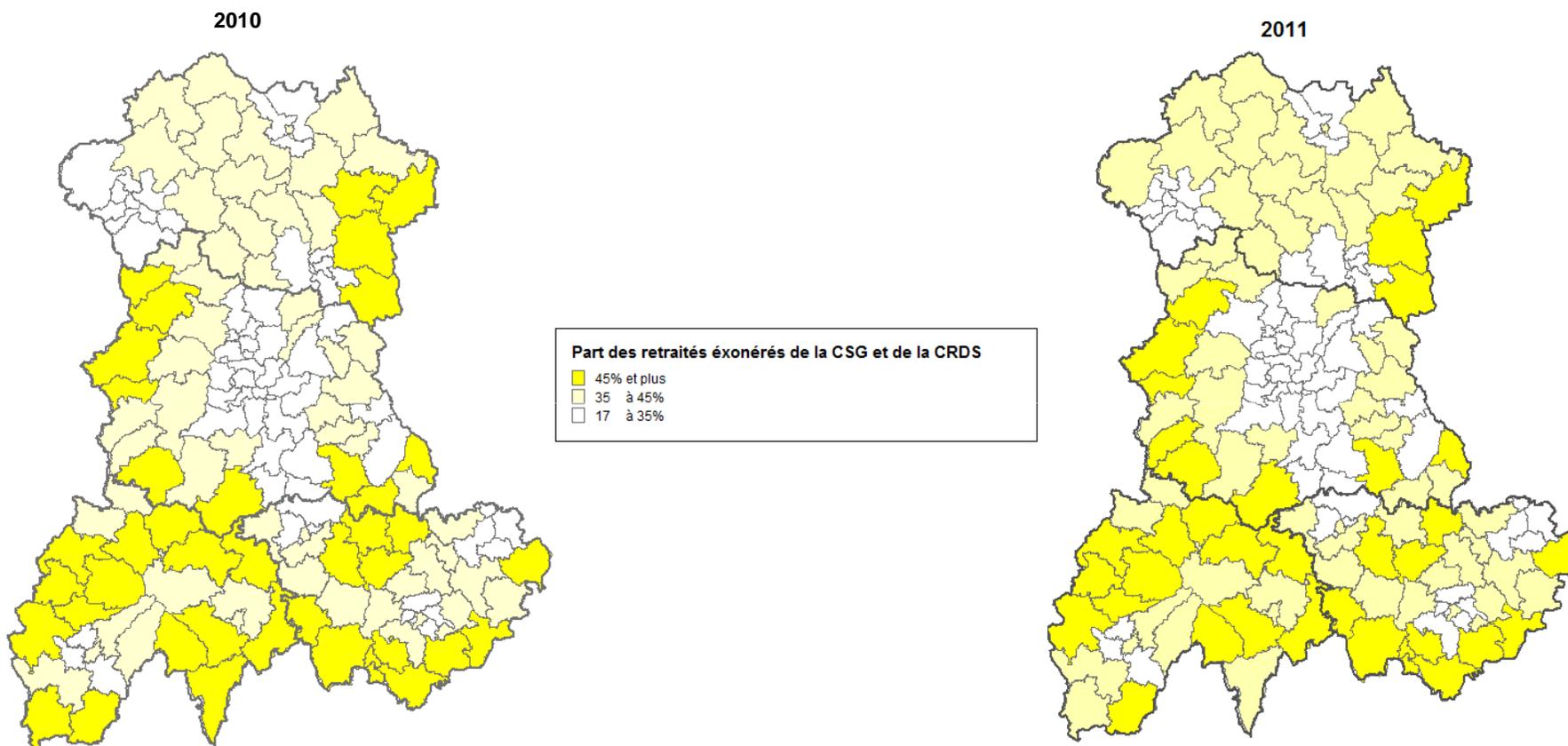


2011	Retraités	Ex-Invalide	Part
Allier	83 188	5 746	6,91%
Cantal	32 650	2 120	6,49%
Haute-Loire	48 450	4 257	8,79%
Puy de Dome	127 711	9 277	7,26%
Région Auvergne	291 999	21 400	7,33%

En rouge : Part des ex-invalides supérieure à celle de la région

3. Part des retraités exonérés de CRDS et de CSG

Définition : L'exonération de contribution sociale généralisé (CSG) et de contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) sont calculées selon le niveau d'imposition des retraités (montant des revenus).

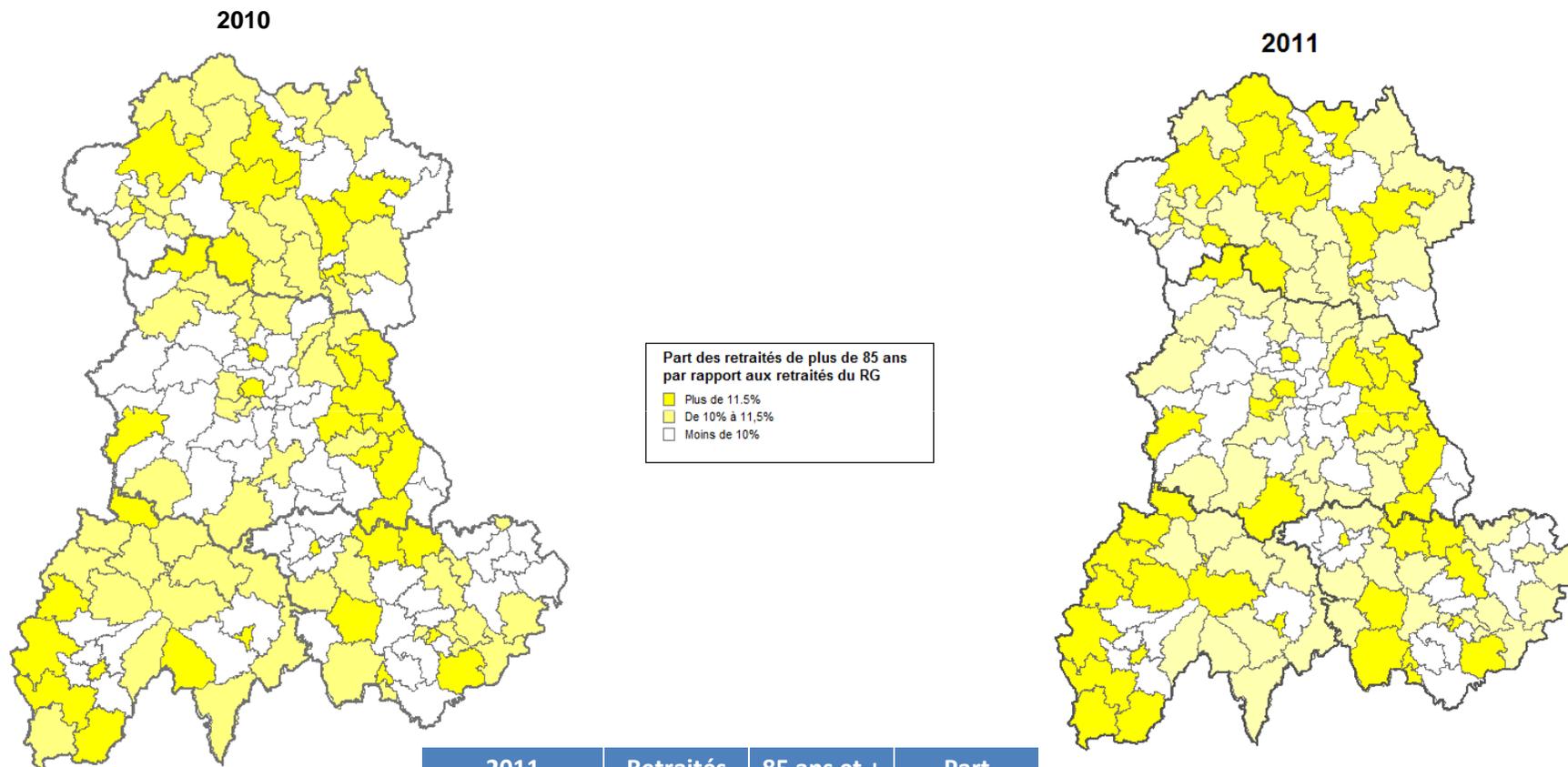


2011	Retraités	Exonérés CRDS et CSG	Part
Allier	83 188	27 860	33,49%
Cantal	32 650	13 509	41,38%
Haute-Loire	48 450	18 149	37,46%
Puy de Dome	127 711	37 310	29,21%
Région Auvergne	291 999	96 828	33,16%

En rouge : Part des retraités exonérés de CRDS et de CSG supérieure à celle de la région

4. Part des retraités âgés de 85 ans et plus

Définition : Retraités du régime général âgés de plus de 85 ans et plus.



2011	Retraités	85 ans et +	Part
Allier	83 188	10 529	12,66%
Cantal	32 650	3 817	11,69%
Haute-Loire	48 450	5 363	11,07%
Puy de Dome	127 711	14 224	11,14%
Région Auvergne	291 999	33 933	11,62%

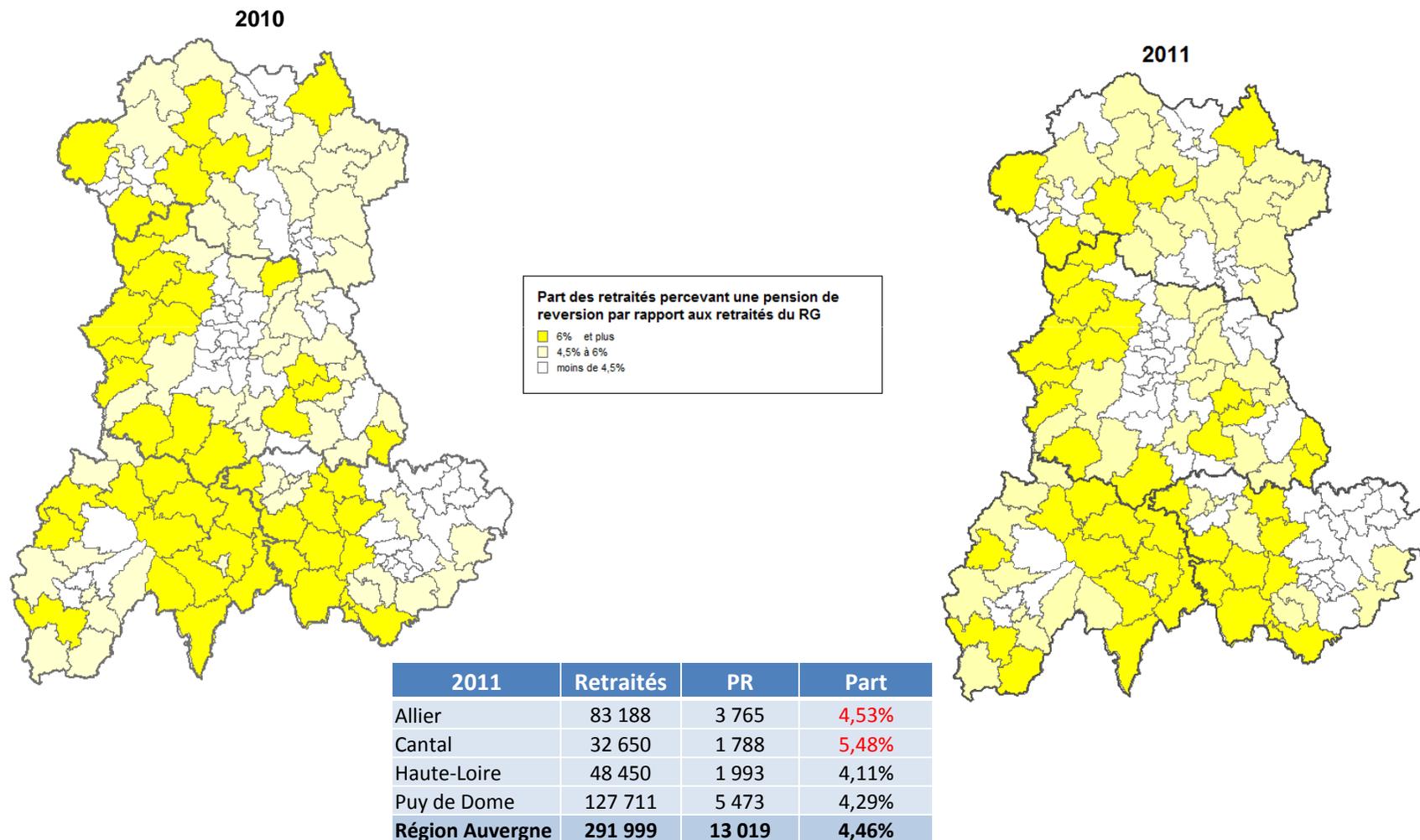
En rouge : Part des retraités âgés de 85 ans et plus supérieure à celle de la région

5. Part des retraités bénéficiaires d'une pension de réversion

Définition : La pension de réversion est une partie de la retraite dont bénéficiait ou aurait pu bénéficier l'assuré décédé, qui est reversée, si certaines conditions sont remplies, à son conjoint survivant ou à son (ses) ex-conjoint(s).

Montant mensuel moyen :

- 287 € Pensions de réversion
- 540 € Pensions de veufs ou de veuves

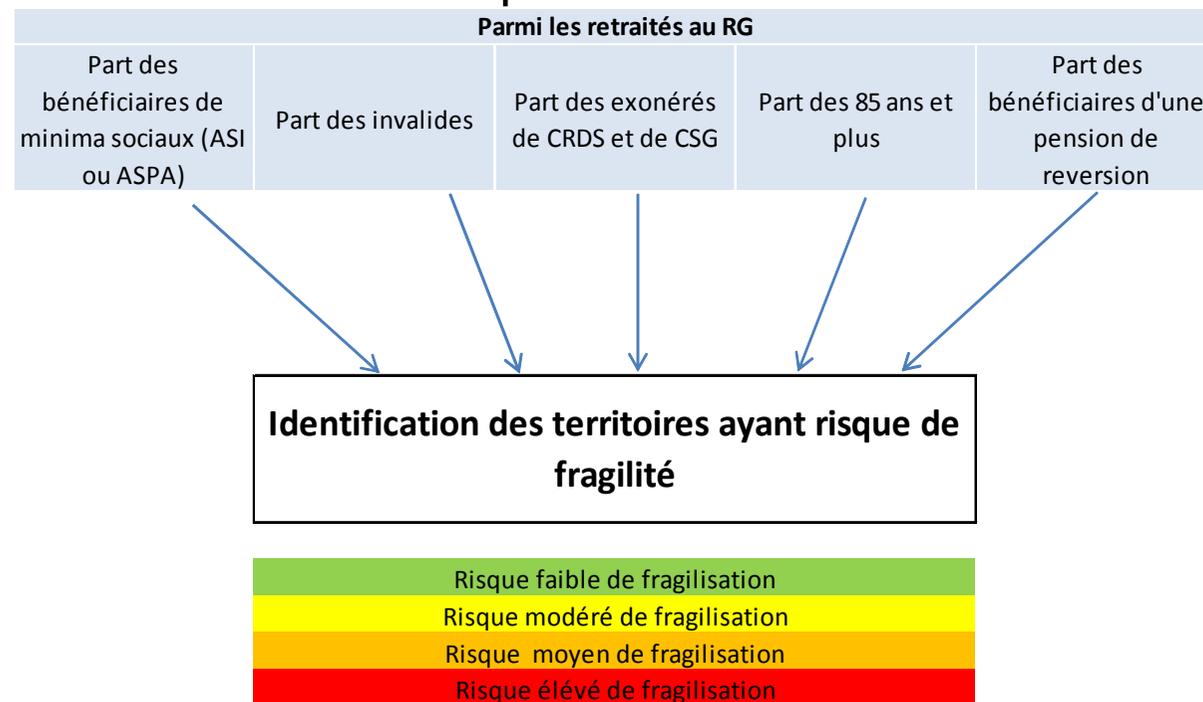


En rouge : Part des bénéficiaires d'une pension de réversion supérieure à celle de la région

1^{ère} PARTIE : PRESENTATION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES REALISES

CARSAT AUVERGNE

Réalisation d'un indicateur composite composé des 5 variables précédentes



1^{ère} PARTIE : **PRESENTATION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES REALISES**

CARSAT AUVERGNE

Réalisation d'un indicateur composite

Pour chaque canton en Auvergne, la part (P) des personnes appartenant à chaque critère est calculée par rapport aux retraités du régime général. C'est à dire que pour chaque canton, on calcule le pourcentage des bénéficiaires de minima sociaux, d'invalides, ... par rapport aux retraités du RG en 2011.

$P (\%) = (\text{Nb de personne appartenant au critère dans le canton}) / (\text{Nb retraité RG dans le canton})$

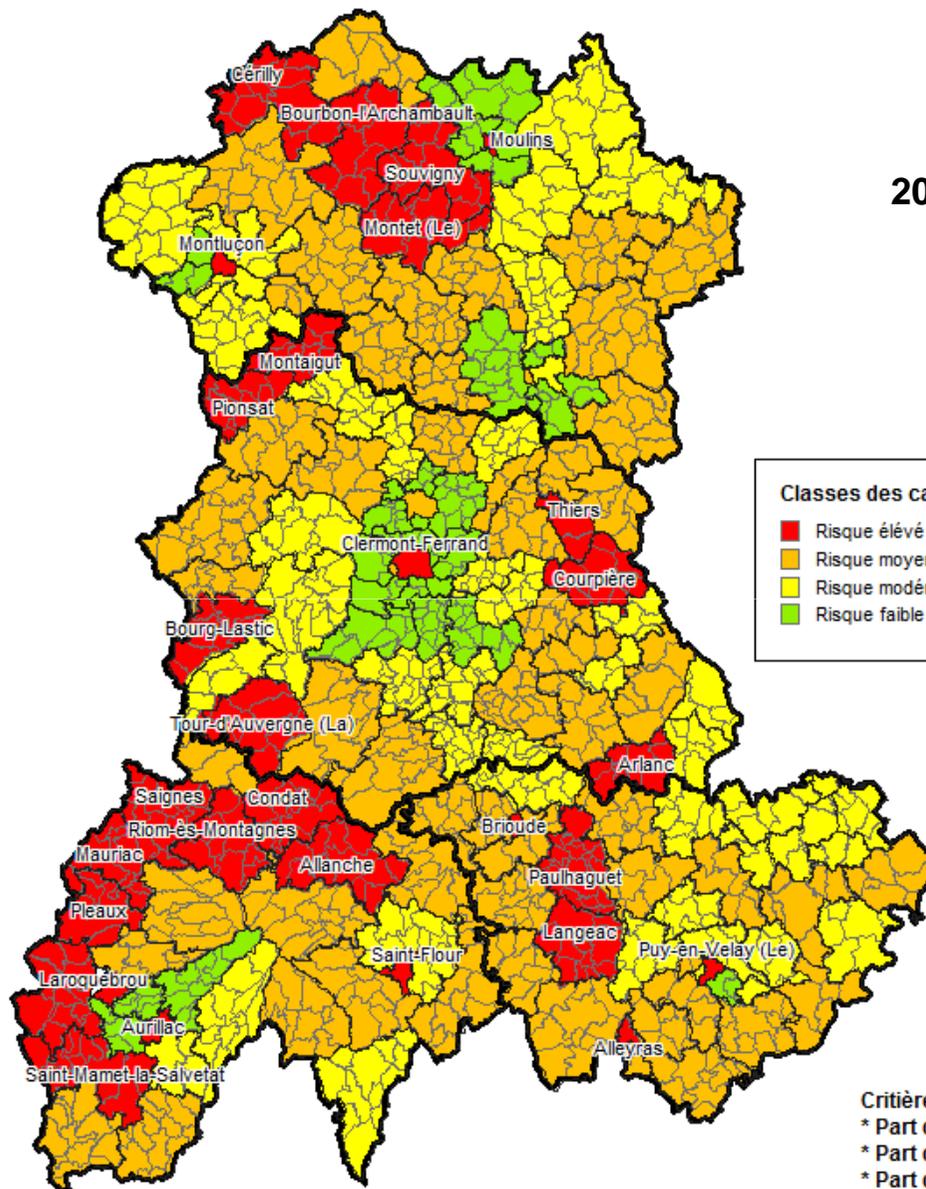
Ensuite, un classement des cantons (1, 2, 3, ...) est réalisé pour chaque critère. Le canton classé en 1 est celui dont la part des personnes appartenant au critère est la plus faible. A l'inverse, le canton classé en dernière position est celui dont la part est la plus élevée. Au final, un classement des cantons est réalisé pour chaque critère.

Afin de regrouper tous ces critères, une moyenne des 5 classements (1 par critère) est faite pour chaque canton. Le chiffre obtenu par cette moyenne permet de faire des classes de risque de fragilisation. Le canton ayant la plus petite moyenne est considéré comme le moins critique.

Les classes liées à la fragilisation ont été déterminées en 2010 lors de la création de la méthode suivant la moyenne des 5 classements de chaque canton. Elles sont les suivantes :

Risque faible de fragilisation]1 - 50]
Risque modéré de fragilisation]50 - 75]
Risque moyen de fragilisation]75 - 100]
Risque élevé de fragilisation]100 - 140]

Indicateur synthétique de la précarité sociale



2010

Classes des cantons selon tous les critères de fragilité confondus - 2010

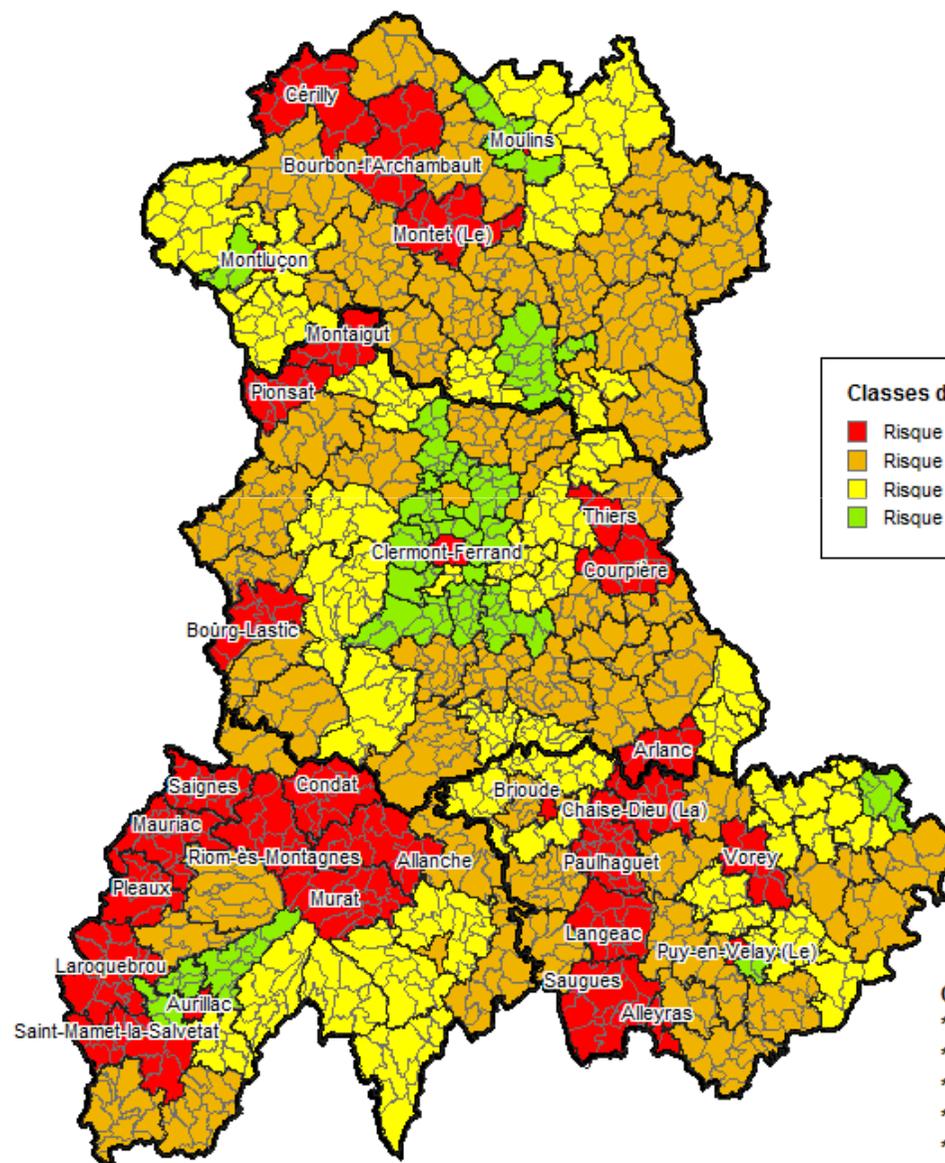
- Risque élevé de fragilisation
- Risque moyen de fragilisation
- Risque modéré de fragilisation
- Risque faible de fragilisation

Critères utilisés (source SNSP - Année 2010)

- * Part des retraités RG bénéficiaires de minima sociaux (ASI ou ASPA)
- * Part des retraités au RG invalides
- * Part des retraités exonérés de CRDS et de CSG
- * Part des retraités âgés de 85 ans et +
- * Part des retraités RG bénéficiaires d'une pension de réversion

Indicateur synthétique de la précarité sociale

2011



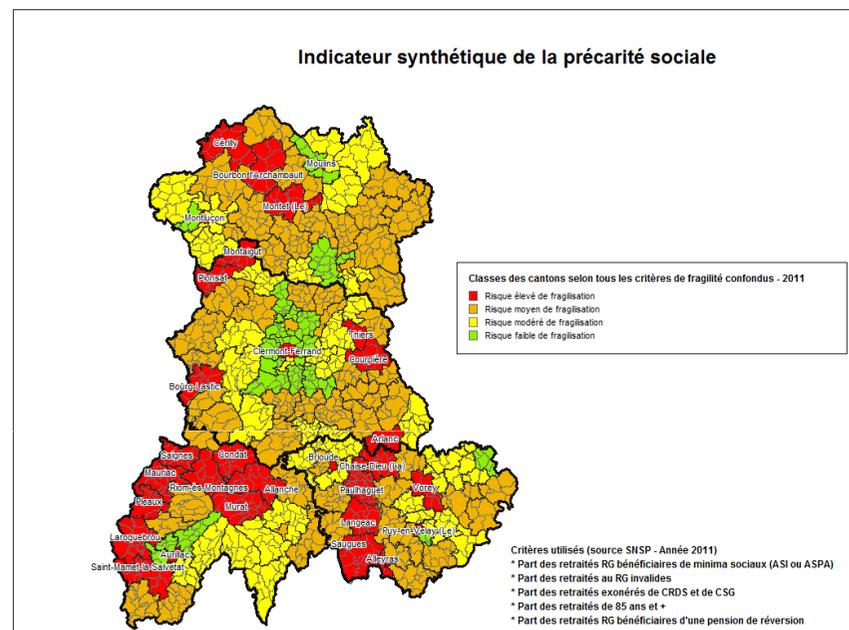
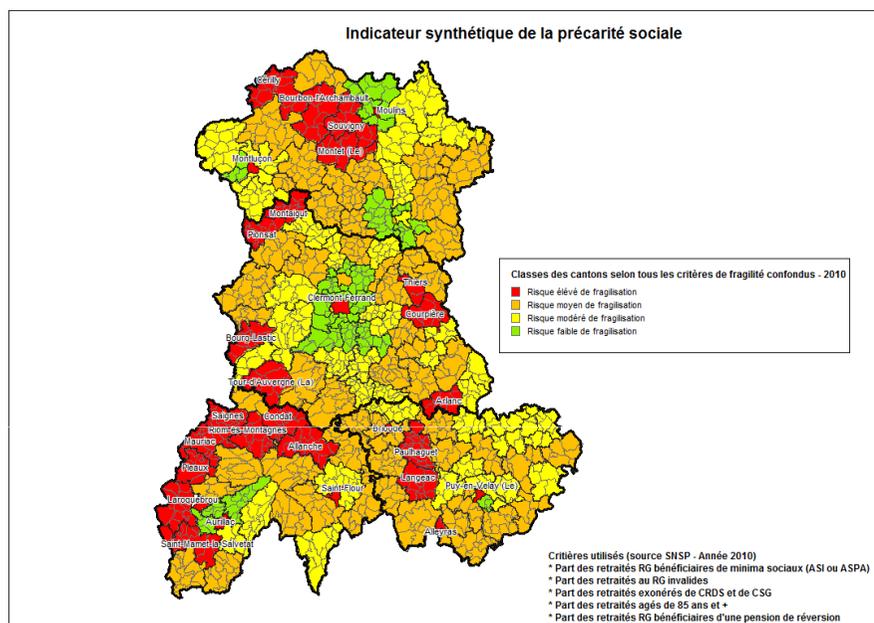
Classes des cantons selon tous les critères de fragilité confondus - 2011

- Risque élevé de fragilisation
- Risque moyen de fragilisation
- Risque modéré de fragilisation
- Risque faible de fragilisation

Critères utilisés (source SNSP - Année 2011)

- * Part des retraités RG bénéficiaires de minima sociaux (ASI ou ASPA)
- * Part des retraités au RG invalides
- * Part des retraités exonérés de CRDS et de CSG
- * Part des retraités de 85 ans et +
- * Part des retraités RG bénéficiaires d'une pension de réversion

Analyse évolution 2010-2011 des cantons avec un risque élevé de fragilisation



Analyse évolution 2010-2011 des cantons avec un risque élevé de fragilisation

Les nouveaux cantons avec un risque élevé de fragilisation :
(En rouge en 2011 mais pas en 2010)

Départements	Cantons	Retraités du RG en 2011
15	Murat	1317
43	Vorey	1299
	Chaise-Dieu (La)	515
	Saugues	892

Les cantons n'étant plus avec un risque élevé de fragilisation :
(En rouge en 2010 mais pas en 2011)

Départements	Cantons	Retraités du RG en 2011
3	Souvigny	1312
15	Saint-Flour	1338
63	Tour d'Auvergne (La)	516

Les nouveaux cantons avec un risque élevé de fragilisation proviennent principalement de l'évolution importante du nombre de retraités de plus de 85 ans.

A l'inverse, les cantons qui ne sont plus avec un risque élevé de fragilisation proviennent principalement de la diminution des retraités exonérés de CRDS et de CGS.

Analyse évolution 2010-2011 des cantons avec un risque élevé de fragilisation

L'évolution d'une année sur l'autre dépend du nombre de retraités (nouveaux + décédés), qui varie plus ou moins fortement et des retraités qui rentrent ou sortent des catégories. Sur les cantons avec un nombre de retraités assez faible, la variation du nombre de personnes dans une catégorie a un effet plus important.

La part des personnes appartenant à une des 5 catégories peut être très proche pour les cantons. C'est pour cela que d'une année sur l'autre, même avec des variations pas très élevées, un canton peut perdre ou gagner plusieurs places.

1^{ère} PARTIE :
PRESENTATION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES REALISES

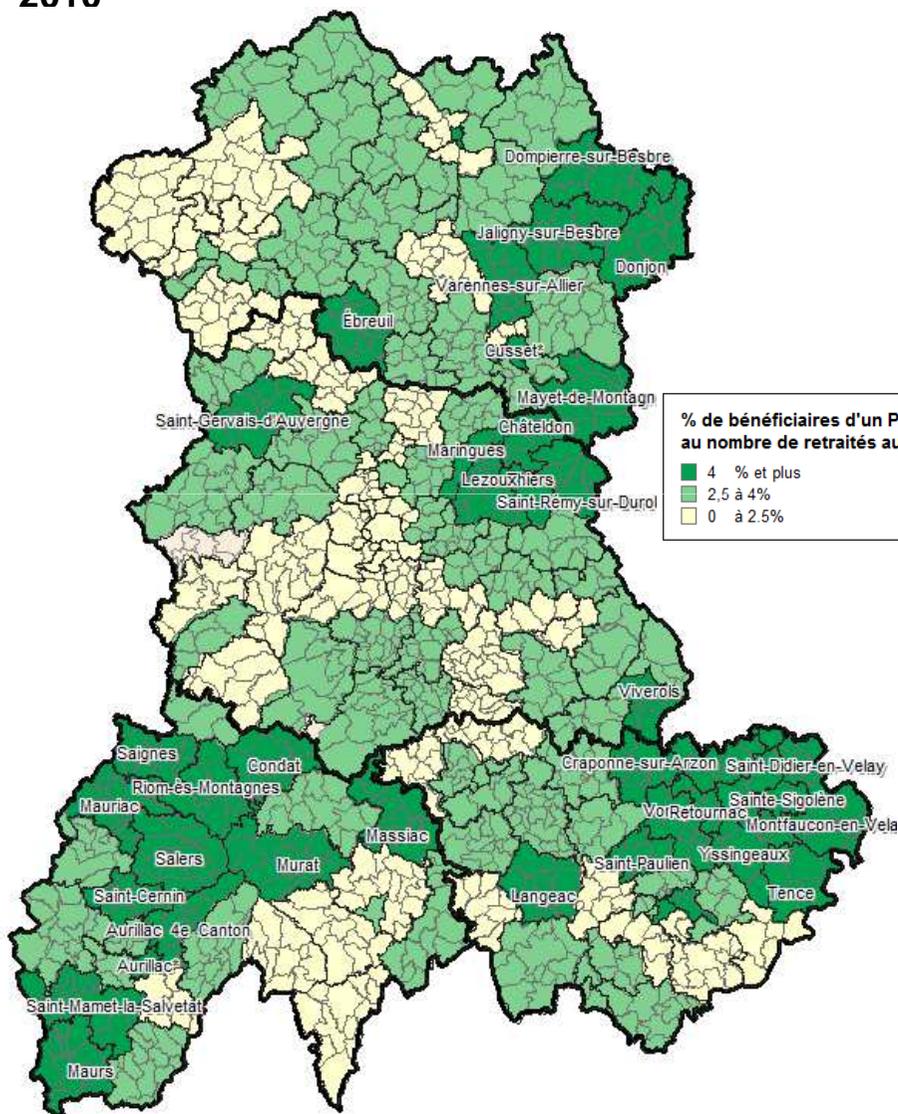
CARSAT AUVERGNE

**Analyse de la pertinence géographique des interventions au
regard de la fragilité territoriale**

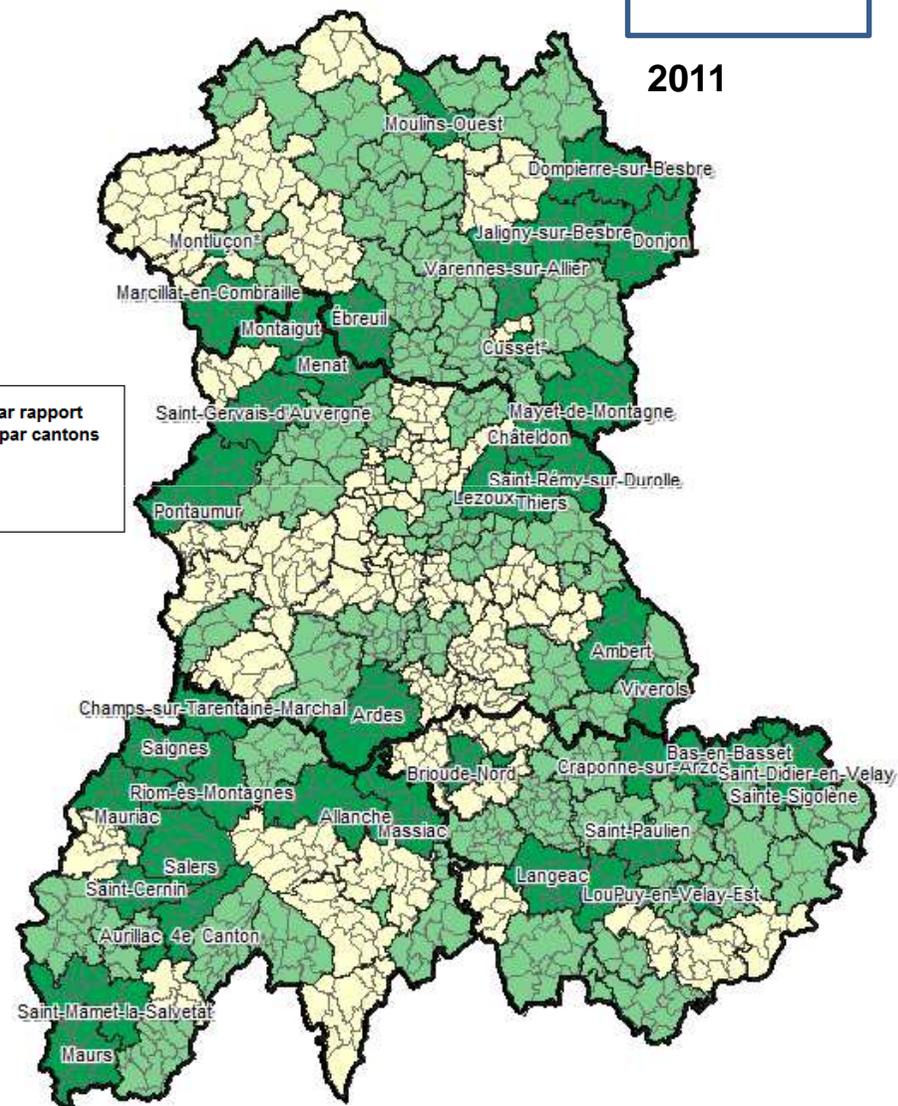
1 prestation d'action sociale retraite retenue

- la part de bénéficiaires de PAP (Plans d'Actions Personnalisés)

2010



2011



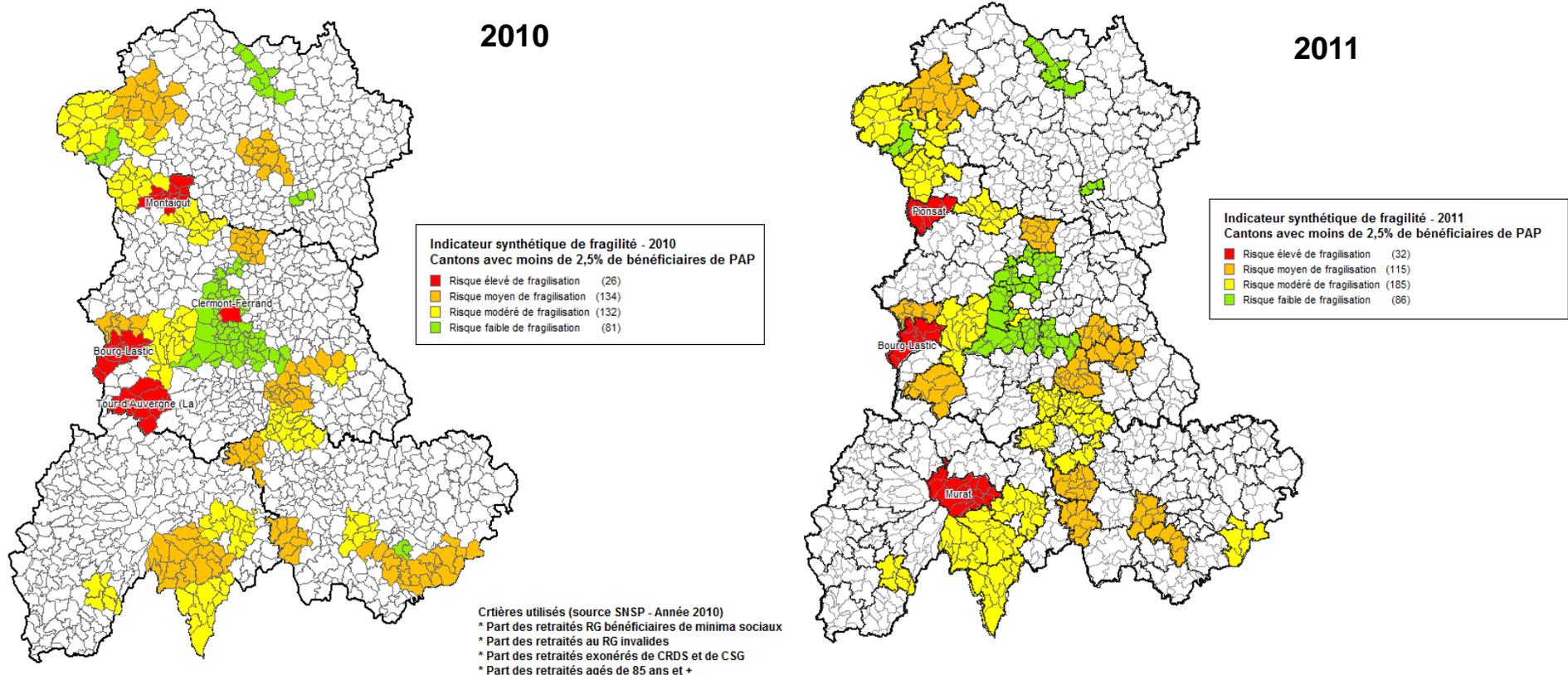
Définition
Population ASR:
 retraités Régime
 Général GIR 5 et 6
 fragilisés

1^{ère} PARTIE :

PRESENTATION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES REALISES

CARSAT AUVERGNE

Indicateur de fragilité et cantons avec moins de 2,5% de bénéficiaires de PAP :



1^{ère} PARTIE :

PRESENTATION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES REALISES

CARSAT AUVERGNE

Réalisation d'un Atlas annuel regroupant :

- Les cartes de fragilité potentielle,
- Les cartes de bénéficiaires de PAP,
- L'identification des cantons présentant à la fois un risque élevé de fragilisation et une densité de PAP faible.
- L'Analyse sur ces cantons des autres interventions de la Carsat :
Ateliers Equilibre de prévention des chutes
Actions mises en œuvre par le service social
- Détermination de cantons prioritaires en vue de développer à l'avenir de nouvelles offres de service

Atelier de réflexion
« observatoire des situations de fragilités des personnes âgées

2ième PARTIE :
PRESENTATION
DE L'OFFRE DE SERVICE DEVELOPPEE PAR LA
CARSAT

2 offres déployées par la Carsat Auvergne :

- L'accompagnement des retraités suite au décès du conjoint
- L'information et l'accompagnement du passage à la retraite des assurés en situation de fragilité économique et sociale
 - offres au cœur de la mission d'accompagnement des retraités fragilisés

Complétées par la mise en place pour ces publics de
**« Parcours
Prévention Santé
Retraite »**

Ces offres s'appuient sur :

- Les interventions coordonnées et complémentaires des services de l'assurance retraite (département retraite, services ASR, agence comptable) et de l'assurance maladie (service social) de la Carsat
- Le partenariat avec les CPAM

dans une logique de parcours attentionné

3.1 OFFRE DE SERVICE GLOBALE « PERTE D'UN PROCHE »

Pour qui ?

- Pour les retraités du Régime Général à titre principal ou droits potentiels à pension de réversion, confrontés à une situation de veuvage depuis moins de 6 mois

Pourquoi ?

- Eviter les situations de rupture et d'isolement consécutives au décès du conjoint
- Anticiper les difficultés liées à l'événement

Comment ?

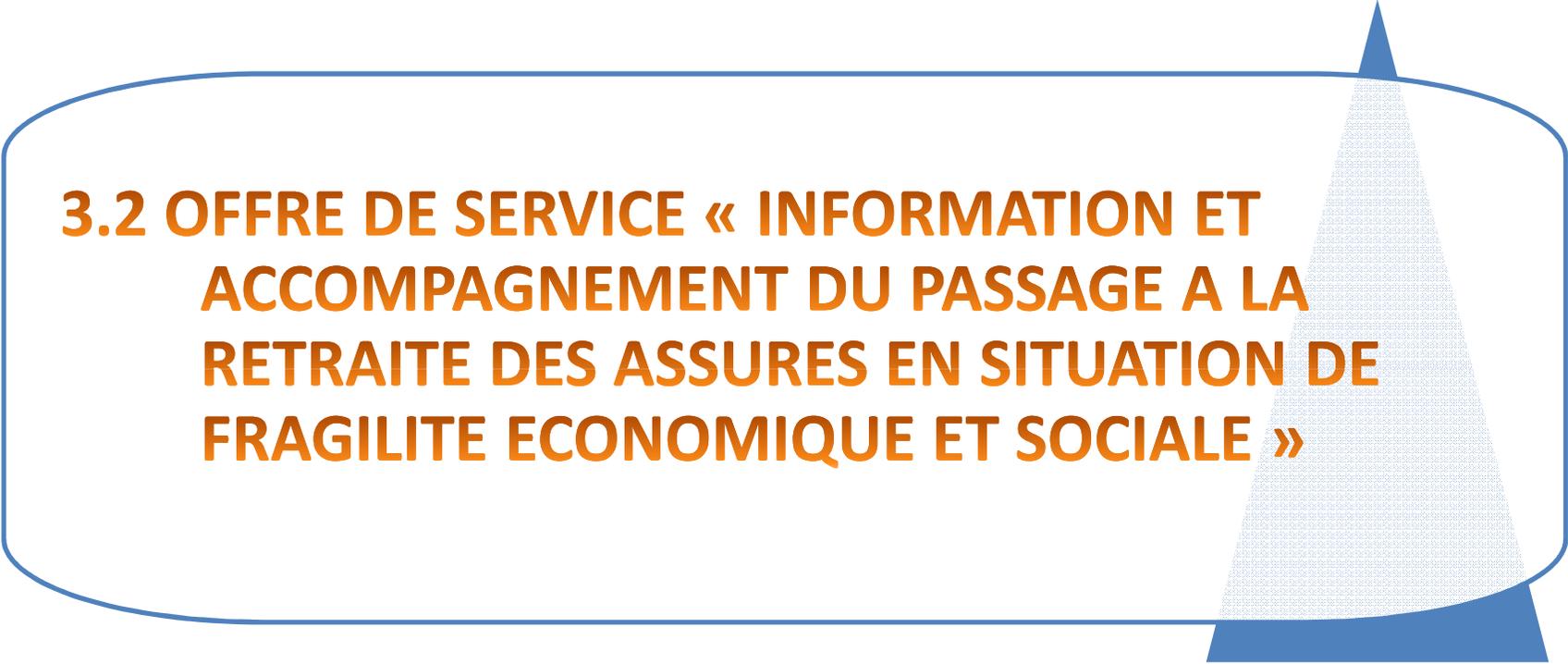
- Information, sensibilisation
 - Offre de service aux personnes concernées dès connaissance du décès : remise ou envoi du dossier de pension de réversion assorti de la plaquette de présentation de cette offre

➤ **Accompagnement**

- **Accompagnement spécifique du Département retraite :** proposition systématique de rendez-vous aux personnes en situation de recevoir une pension de reversion
- **Accompagnement social personnalisé et adapté à chaque personne** pour les situations de fragilité et de rupture ; mobilisation s'il y a lieu, de la prestation « ASIR »

Modalités de mise en œuvre

- Cette offre est déployée dans un 1^{er} temps à titre expérimental sur le département du Puy-de-Dôme, arrondissement de Riom, à compter du 27 septembre 2012
- Une évaluation sera réalisée au terme de cette expérimentation dans la perspective d'un déploiement régional



3.2 OFFRE DE SERVICE « INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DU PASSAGE A LA RETRAITE DES ASSURES EN SITUATION DE FRAGILITE ECONOMIQUE ET SOCIALE »

Pour qui ?

- Les assurés du Régime Général 6 mois avant l'âge légal du passage à la retraite présentant une situation de fragilité (invalides), n'ayant pas fait valoir leur droit à la retraite, dont le droit est en cours d'exécution, ou récemment liquidé (bénéficiaires ASPA)
- Le cas échéant, les ressortissants MSA (à l'exclusion des exploitants agricoles)

Pourquoi ?

- Prévenir le risque de « décrochage social » des assurés en situation de fragilité : éviter les situations de précarisation par un manque d'information ou d'anticipation de la situation de rupture
- Favoriser la prise de conscience de la nécessité de préserver son capital santé et son autonomie

Comment ?

- Information, conseil et orientation (droits retraite, droits santé, sensibilisation actions de prévention, orientation vers des acteurs relais) lors de réunions d'information collective, co-animées par le Service social et les Conseillers Retraite dans chaque département

➤ Accompagnement Individuel et Collectif

Individuel

- Accompagnement social individuel par le Service social en lien avec la problématique santé et prévention perte d'autonomie
- Accompagnement administratif : proposition de rendez-vous individualisés/personnalisés par les Conseillers retraite aux participants des réunions collectives

Collectif

- Accompagnement collectif par le Service social et la collaboration en partenariat avec la MSA
 - Ateliers Equilibre – Ateliers du bien vieillir
 - Parcours Prévention Santé-Retraite, ciblant les territoires fragilisés et intégrant d'autres publics fragilisés : Bénéficiaires ACS retraites, publics relevant du dispositif ASIR, bénéficiaires PAP, etc.

Modalités de mise en œuvre

- Offre de service déployée sur toute la région à compter d'octobre 2012

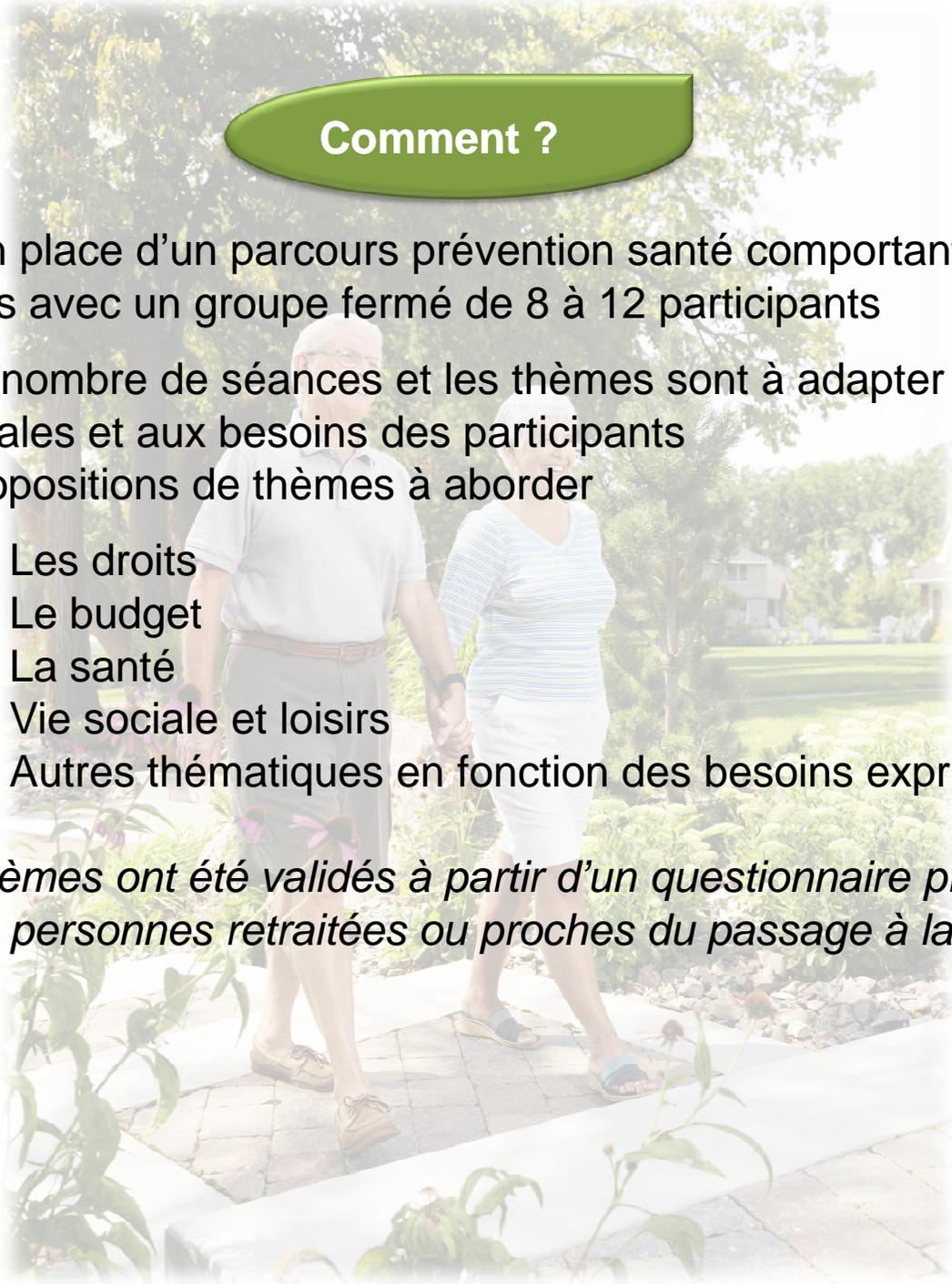
3.3 PARCOURS PREVENTION SANTE/RETRAITE « MA RETRAITE CLE EN MAIN »

Pour qui ?

- Les assurés du Régime Général proches de la retraite en situation de fragilité économique et sociale mais aussi les retraités en situation de fragilité
 - Public qui assiste à la réunion d'information « accompagnement du passage à la retraite »
 - Personnes orientées vers le Service social Carsat ou les partenaires (futurs retraités ou retraités en situation de fragilité)
 - Personnes issues des autres actions collectives conduites par le Service social (RIC 90 jrs et ACS)

Pourquoi ?

- Faciliter le passage à la retraite pour les assurés en situation de fragilité qui semblent appréhender avec difficulté ce nouveau statut
- Faciliter l'accès au système de soins dans le cadre du droit commun et la prise en compte d'une démarche de prévention
- Préserver les relations sociales



Comment ?

- Mise en place d'un parcours prévention santé comportant de 3 à 5 séances avec un groupe fermé de 8 à 12 participants
 - Le nombre de séances et les thèmes sont à adapter aux réalités locales et aux besoins des participants
 - Propositions de thèmes à aborder
 - Les droits
 - Le budget
 - La santé
 - Vie sociale et loisirs
 - Autres thématiques en fonction des besoins exprimés
- (Ces thèmes ont été validés à partir d'un questionnaire présenté à des personnes retraitées ou proches du passage à la retraite)*

Parcours Prévention Santé

« Ma santé, elle me tient à cœur »

« Ma santé elle me tient à cœur »

Public : 10 femmes

- 8 bénéficiaires du RSA
- 1 bénéficiaire de pension d'invalidité
- 1 bénéficiaires Allocation chômage

Lieu : Locaux de l'épicerie Solidaire de Lezoux (Secours Catholique) sur le territoire du Contrat Local de Santé Thiers/Ambert

Financement :

- Convivialité : FNASSAM
- Locaux : Secours Catholique

« Ma santé elle me tient à cœur »

7 séances : thématiques Accès aux droits et aux soins, Représentation de la santé

- **1^{ère} séance** : « La santé, qu'est-ce que c'est ? » à l'aide d'un photo langage
- **2^{ème} séance** : « Le bilan de santé » avec explication des différents examens –
Les freins
- **3^{ème} séance** : « je me prépare pour passer un bilan, un examen de santé
- **4^{ème} séance** : « Pour me soigner, comment ça marche (carte vitale, CMUC, ACS,...)
- **5^{ème} séance** : « Mieux vaut prévenir que guérir : les dépistages des cancers » ;
utilisation d'une mallette pédagogique prêtée par le coordinateur
territorial de Santé du Contrat local de Santé Thiers/Ambert
- **6^{ème} séance** : Bilan

« Ma santé elle me tient à cœur »



Atelier 1 : **14 septembre 2012**
La santé qu'est-ce que c'est ?

Atelier 2 : **28 septembre 2012**
Le bilan de santé gratuit.

Atelier 3 : **12 octobre 2012**
Je me prépare pour passer mon bilan.
Je passe mon bilan de santé

Atelier 4 : **09 novembre 2012**
Pour me soigner comment ça marche ?



Atelier 5 : **23 novembre 2012**
Mieux vaut prévenir que guérir...

Atelier n°6 : **30 novembre 2012**
Votre avis

Vos animatrices Agnès et Julie



« Ma santé elle me tient à cœur »

Modalités : Groupe de 10 personnes

Rythme : 1 semaine sur 2 au temps d'ouverture de l'Epicerie Solidaire

Durée : du 14/09/2012 au 30/11/2012, à l'issue d'une phase d'observation

« Ma santé elle me tient à cœur »

Boîte à outils:

- Photo langage
- Mallette Prévention ARDOC /Dépistages
- Jeu de cartes Parcours Prévention Santé
- Petit matériel médical
- Carte vitale
- Dossiers CMU.ACS...
- Chèque santé
- Dossiers complémentaires santé

« Ma santé elle me tient à cœur »

Outils d'évaluation

- Réunion de bilan intermédiaire le 19/11/2012 avec les bénévoles et travailleurs sociaux en charge du suivi individuel des bénéficiaires
- Echanges avec les bénévoles au fur et à mesure du déroulement de l'action
- Nombre de bilans de santé réalisés
- Observation des changements dans les comportements (hygiène, acte de prévention...)
- Questionnaire oral (avec des questions ouvertes) et réponses collectées sous forme de brainstorming

Parcours Prévention Santé

« Ensemble, cap sur la santé »

« Ensemble CAP sur la Santé »

Public : Assurés lors d'un passage récent en invalidité, résidant dans le département du Puy de Dôme

Participants : 18 personnes , 11 hommes – 7 femmes, de 40 à 60 ans

Modalités : 4 séances du 26/10/2012 au 13/12/2012

Partenariat :

- CPAM
- Association ALINA
- Centre d'Examen de Santé

Financement:

- Locaux : CARSAT
- FNASSAM pour intervention d'un ergothérapeute

Boîte à outils :

- Jeu de carte ACS
- Photo langage

Evaluation : Questionnaire de satisfaction

« Ensemble CAP sur la Santé »

MIEUX VIVRE L'INVALIDITE

Le service social de l'assurance maladie vous propose le parcours :

« Ensemble, cap sur votre santé »

Un temps d'échange, d'écoute et de partage sur les thèmes liés à la santé

Accès aux droits et aux soins

Les aides pour financer les mutuelles,
les soins, le parcours de soins coordonné,
les franchises, le médicament générique,

La santé au quotidien

Alimentation, mal de dos,
relaxation,

La prévention

Le bilan de santé,
Les campagnes de prévention
de la CPAM

Le lien social

Associations, ALINA,
bénévolat

Atelier de réflexion
« observatoire des situations de fragilités des personnes âgées

3ième PARTIE :
PROJETS 2013 ET ECHANGES

3^{ème} PARTIE : PROJETS 2013 ET ECHANGES

Demande nationale de rajouter de nouveaux indicateurs

CARSAT AUVERGNE : nouvelles variables retenues

Famille N°1 : « indicateurs démographiques »

Part de la population de plus de 75 ans - **FAIT**

Famille N°2 : « indicateurs sociaux »

Famille N°3 : « offre et besoins de santé »

Cartographie ARS des zones déficitaires en soins de 1^{er}
recours – **DISPONIBLE**

part des assurés de plus de 55 ans sans médecin référent
(source CPAM) – **EN COURS**

3^{ème} PARTIE : PROJETS 2013 ET ECHANGES

Demande nationale de rajouter de nouveaux indicateurs

CARSAT AUVERGNE : nouvelles variables retenues

Famille N°4 : « conditions de vie »

- Part des 55 ans dans les arrêts de travail de plus de 90 jours (source CPAM) – **EN COURS**
- Part des allocataires ALS (source CAF) - **PROJET**

Famille N°5 : « indicateurs économiques »

- Part des chômeurs de plus de 55 ans - **FAIT**

3^{ème} PARTIE : PROJETS 2013 ET ECHANGES

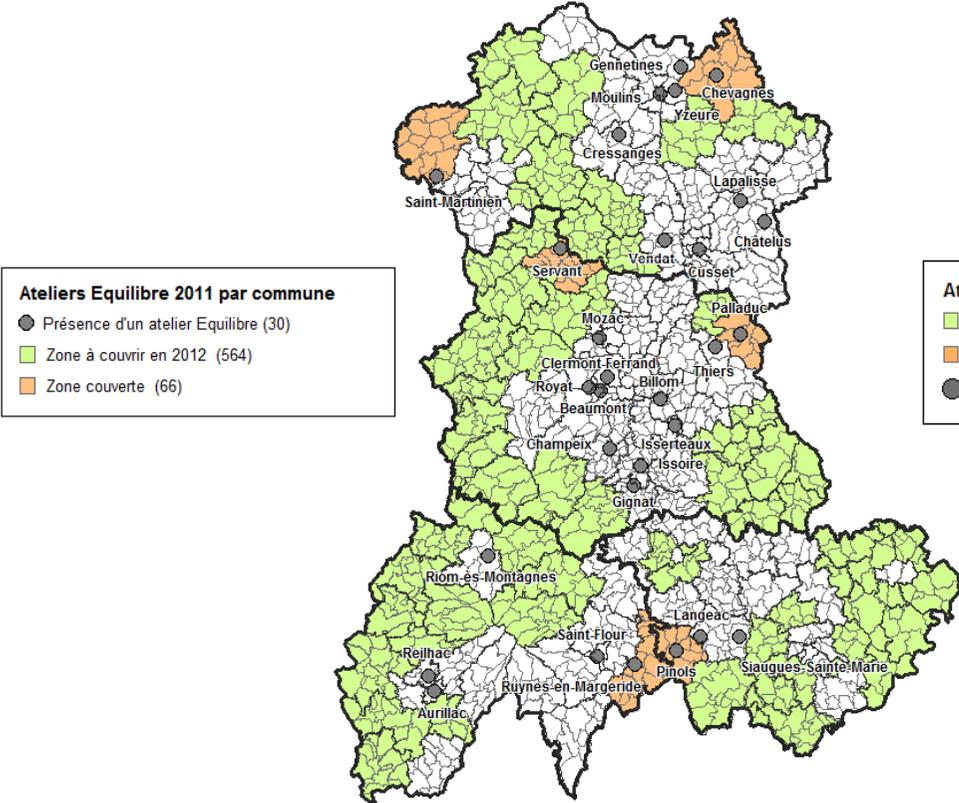
Demande nationale de compléter l'analyse de la pertinence géographique des interventions au regard de la fragilité territoriale

CARSAT AUVERGNE : autres interventions cartographiées

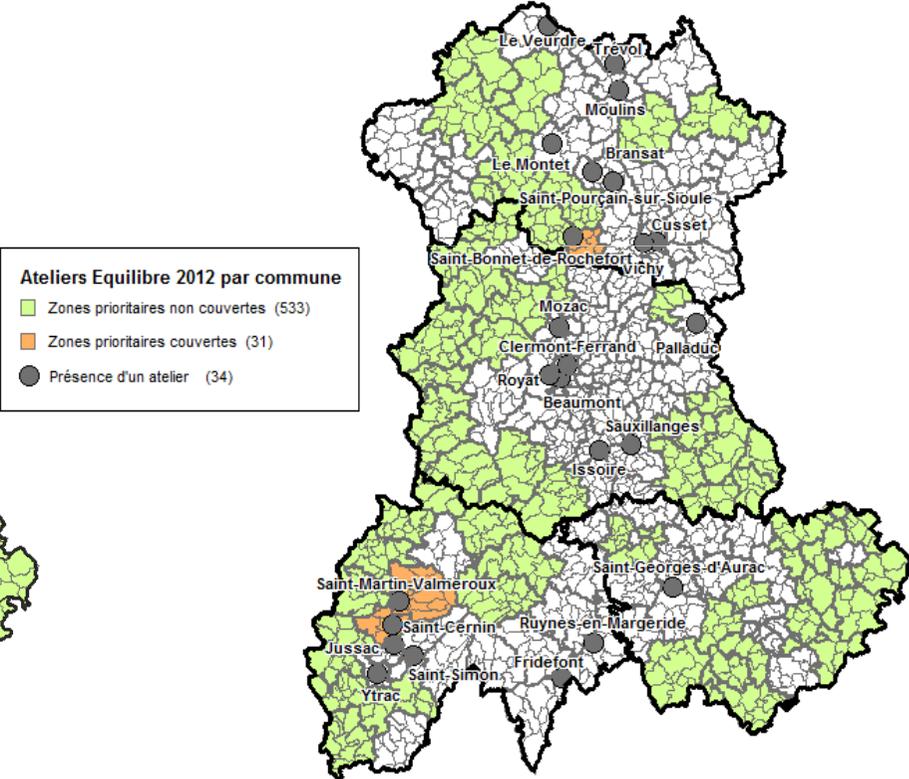
- Ateliers Équilibre (implantations 2012 et cantons isolés n'ayant pas bénéficié d'un Atelier Équilibre depuis 2007) - **FAIT**
- Carte des bénéficiaires du service social – **FAIT**

Cartographie des Ateliers Equilibre

2011



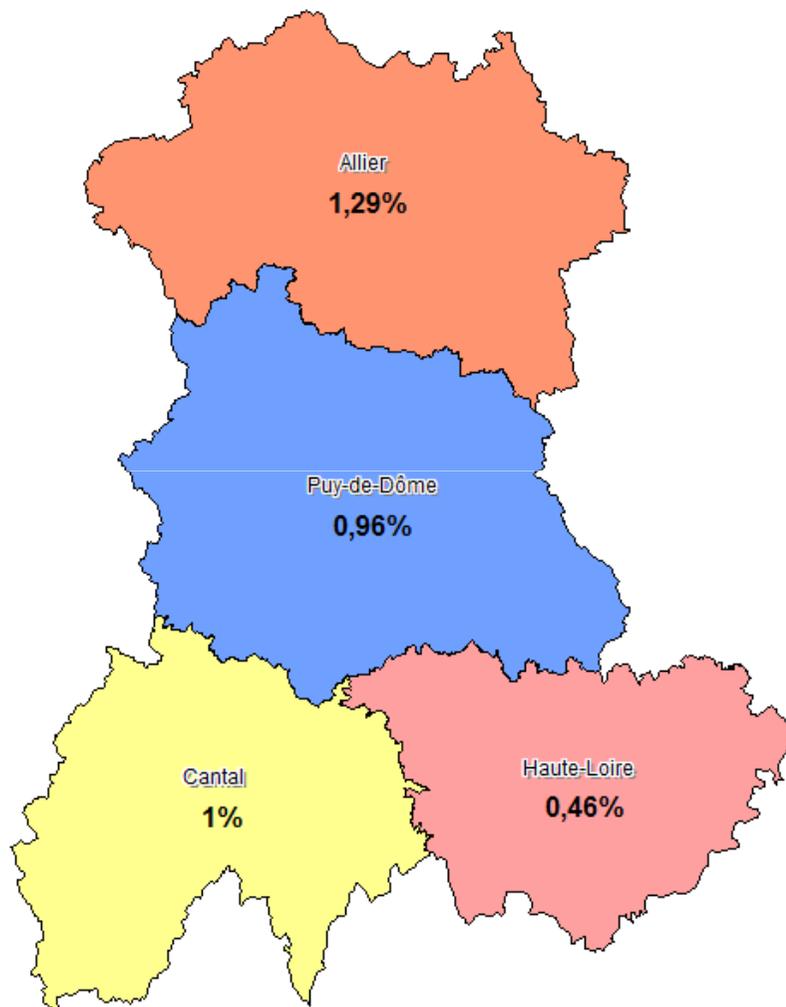
2012



Source: Données cellule sanitaire – Cellule statistique, Carsat Auvergne

Cartographie des bénéficiaires du service social

Part des bénéficiaires de plus de 60 ans aidés par le Service Social par rapport aux retraités du RG - 2011



2011	Retraités	Bénéficiaires de 60 ans et +	Part
Allier	83 188	1 076	1,29%
Cantal	32 650	327	1,00%
Haute-Loire	48 450	222	0,46%
Puy de Dome	127 711	1 227	0,96%
Région Auvergne	291 999	2 852	0,98%

Source : SNSP – Cellule statistique, Carsat Auvergne

En rouge : Part des bénéficiaires de + de 60 ans supérieure à celle de la région

3^{ème} PARTIE : PROJETS 2013 ET ECHANGES

PROBLEMATIQUES SOUMISES A ECHANGES

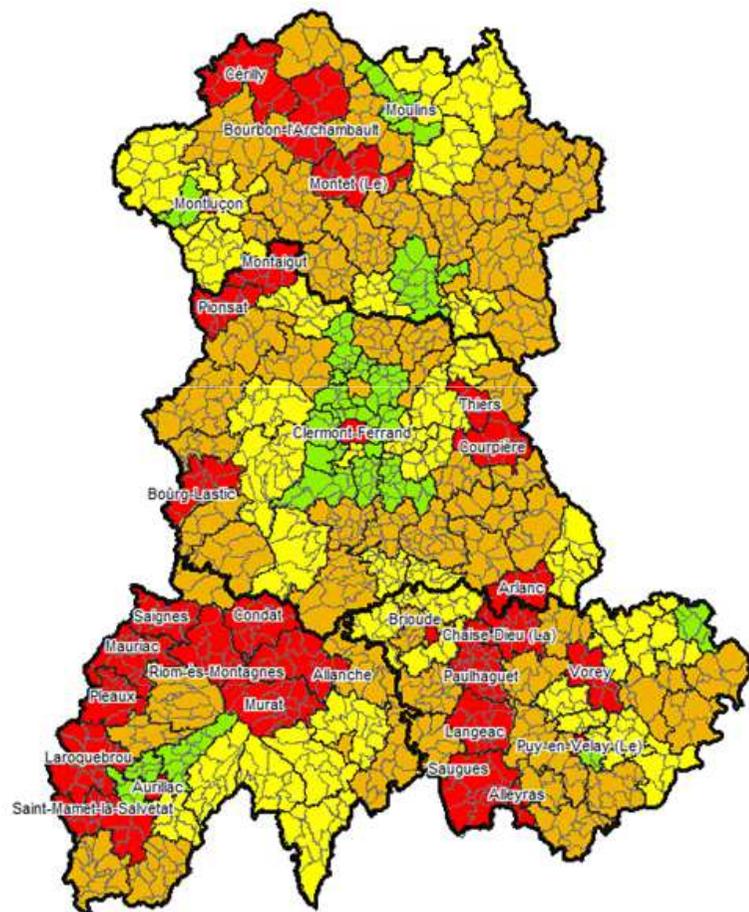
- **Intérêt des variables supplémentaires et intégration des au sein de l'indicateur synthétique**

Présentation des nouvelles cartes disponibles et comparaison territoriale avec l'indicateur synthétique 2011

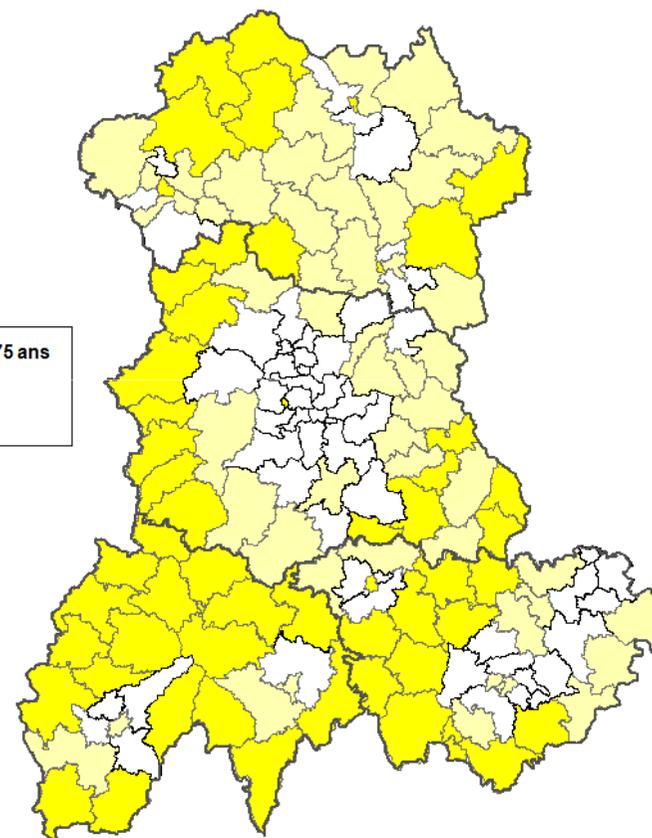
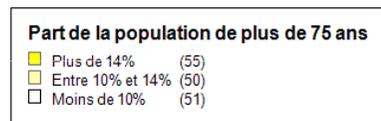
Problématique de pondération et méthodes statistiques

- **Autres indicateurs non pris en compte et disponibles auprès des partenaires de la PFOSS**

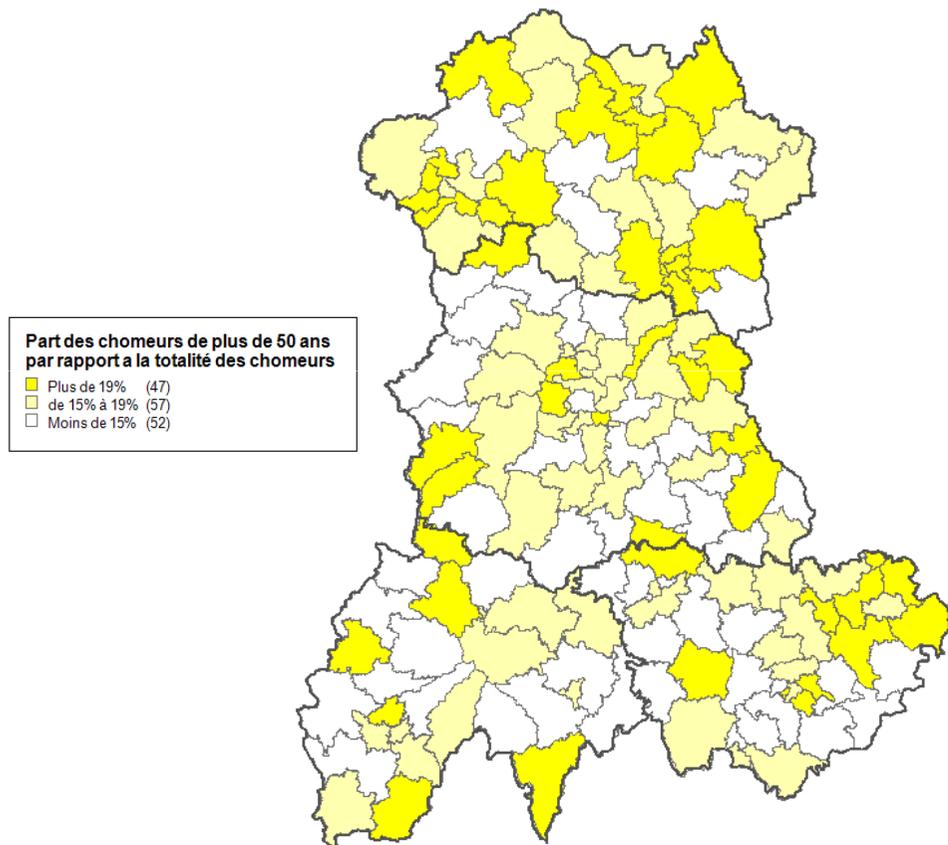
Indicateur synthétique de la précarité sociale - 2011



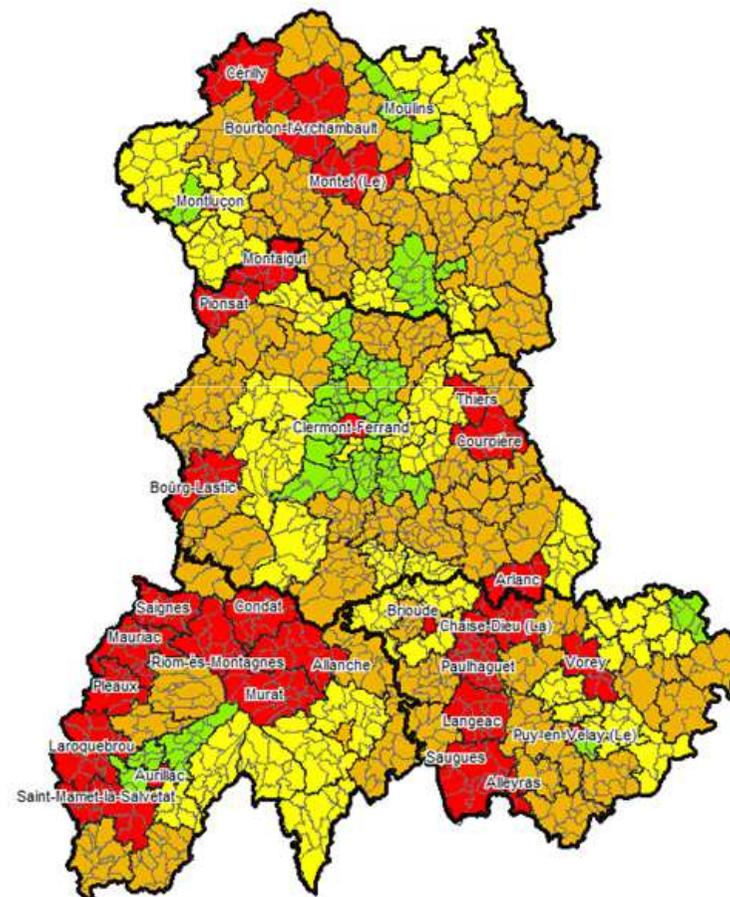
Population de plus de 75 ans - 2009



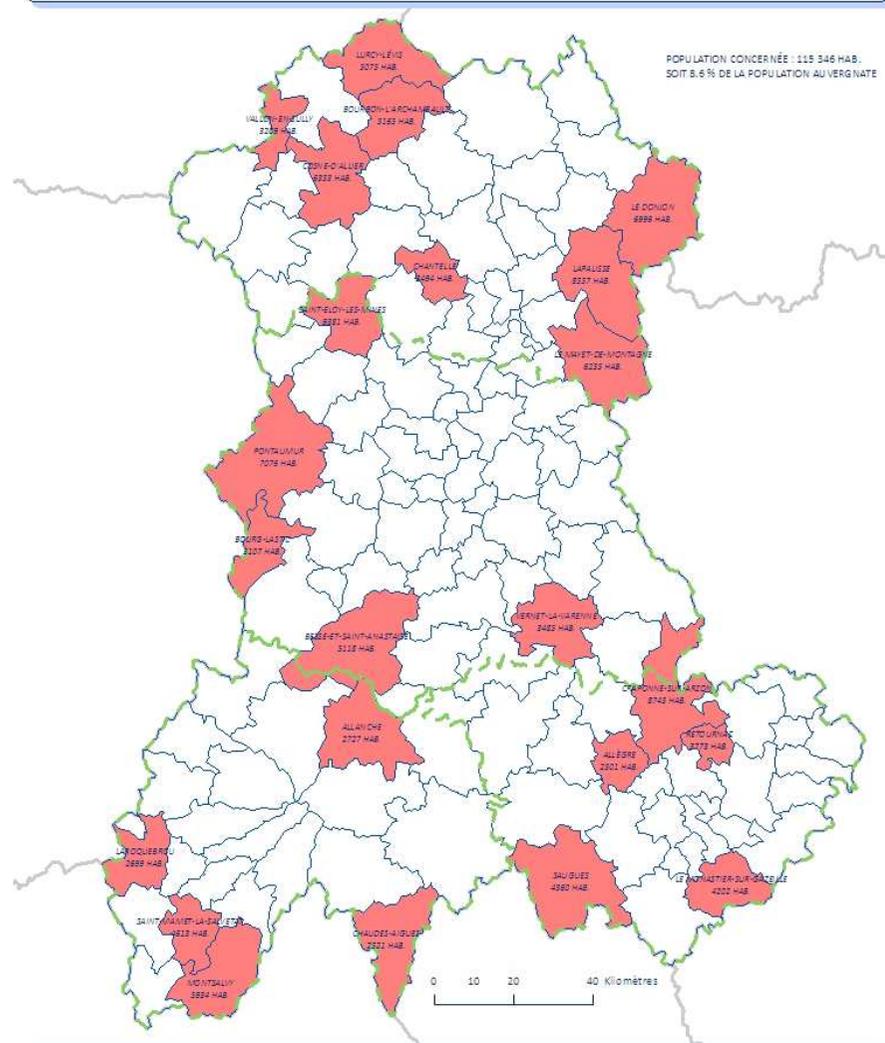
Chomeur de plus de 50 ans - 2011



Indicateur synthétique de la précarité sociale - 2011



ZONES DE MISE EN OEUVRE DES MESURES DESTINÉES À FAVORISER UNE MEILLEURE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ, DES MAISONS DE SANTÉ, DES PÔLES DE SANTÉ ET DES CENTRES DE SANTÉ
RÉGION AUVERGNE - 2012



- Zones de mise en oeuvre
- Bassins de santé de proximité
- Limites départementales

Sources : ARS d'Auvergne - INSEE population municipale 2008
 CRAIS - BO Carta © IGN 2009
 Licence n°2009-CISE27-202 - Reproduction interdite
 Réalisation : Janvier 2012



Atelier de réflexion
« observatoire des situations de fragilités des personnes âgées

ECHANGES